Université de Strasbourg

Activités physiques et sportives adaptées : déficiences intellectuelles, troubles psychiques

Activités physiques et sportives adaptées : déficiences intellectuelles, troubles psychiques

Langue du parcours			Français
ECTS			120 ECTS
Volume horaire			
TP : 480h	TD : 615h	CI : 0h	CM : 0h
Formation initiale			Oui
Formation continue			Non
Apprentissage			Oui
Contrat de professionnalisation			Oui
Stage : (durée en semaines)			34

Pré-requis obligatoires

Pour accéder à la formation sont nécessaires des qualités comme la souplesse d'esprit, la capacité de remise en question, la capacité de travail, l'ouverture culturelle et l'ouverture à l'autre. Une certaine maturité est également demandée et un projet professionnel en cohérence avec la formation et ses valeurs.

Objectifs du parcours

Le DEUST « Sport Adapté » est un diplôme permettant à son titulaire d'exercer les fonctions d'éducateur sportif auprès de personnes ayant une déficience intellectuelle, en souffrance psychique en lien avec une pathologie mentale, une désaffiliation sociale ou une rupture du lien familial dans un contexte professionnel relevant du champ médico-social, de la santé mentale, de l'aide sociale à l'enfance ou de la réinsertion sociale.
Ce métier, d'éducateur sportif, se construit dans une dynamique d'accompagnement éducatif, thérapeutique et d'insertion sociale.
Le métier est identifié dans les principales conventions collectives de ces secteurs – CCNT du 31 octobre 1951 (champ sanitaire et social), CCNT du 15 mars 1966 (champ médico-social), fonction publique hospitalière (filière animation), CC du personnel salarié de la Croix-Rouge Française …

Son activité se déploie le plus souvent en relation avec une équipe pluridisciplinaire (personnels éducatifs, médicaux, paramédicaux, pédagogiques) dont il fait partie intégrante. Il partage avec l'équipe la responsabilité des projets et est garant de l'intégrité physique et psychique des personnes accompagnées. Il est donc nécessaire, pour s'inscrire dans les enjeux de ces secteurs d'activités, que l'éducateur sportif partage une culture professionnelle, une histoire, des problématiques qui lui permettent d'être dans un réel travail avec les autres professionnels, d'autant plus, que le plus souvent, il sera le seul ayant ce statut et qu'il aura la responsabilité pour la structure (au regard des réglementations en vigueur) de l'ensemble des projets en APSA.
Le métier se développe autour de temps de face-à-face pédagogique, de temps de préparation et de bilans, de réunions contribuant à analyser les problématiques professionnelles, à engager des choix en équipe pour que les projets et actions soient au service des sujets auxquels ils sont destinés.
C' est également un métier qui intègre de plus en plus la dimension des partenariats avec l'environnement éducatif, culturel, social, associatif en fonction des problématiques des publics. Il implique le montage de projets originaux, une capacité à faire connaître ces actions, à y agréger des partenaires à l'intérieur comme à l'extérieur de l'institution.
Les activités physiques et sportives, de par la diversité des processus qu'elles mettent en jeu, de par les possibilités qu'elles offrent de se découvrir, de rencontrer l'autre, de s'affirmer, de s'exprimer, de s'ouvrir à différents environnements et à la culture, sont conçues comme des supports de médiation à la relation éducative ou thérapeutique.

Afin d'appréhender au mieux les futures situations professionnelles, les enseignements s'articulent autour de plusieurs champs disciplinaires permettant d'identifier les problématiques de cette relation médiée en favorisant les processus de subjectivation. Ce travail se fera autour d'approches philosophiques, sociologiques, cliniques, anthropologiques pour ce qui relève de la dimension de l'existence humaine et de la compréhension des institutions, ainsi que de données liées à la didactique des activités physiques et sportives, à la pédagogie.
C'est un métier qui nécessite aussi de la créativité, de l'innovation, de l'ouverture sur le monde, en s'appuyant quel que soit le contexte, sur un engagement éthique.

L'éducateur en activités physiques et sportives adaptées intervient de manière autonome et en complète responsabilité dans une structure spécialisée accueillant des personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques.

Champ Médico-social : établissements spécialisés relevant du secteur médico-social ou médico-éducatif (IME, IMPro, ITEP, Foyer de Vie, FAM, MAS…)
Champ Santé Mentale : établissements publics médico-éducatifs ou de santé mentale (Pédopsychiatrie, CMP, Hopitaux de jour, CATTP…)
Champ associatif : associations proposant des médiations culturelles, corporelles, de vacances, de loisirs ou sportives (repit aux familles d'enfants handicapées, vacances…), GEM, FFSA…
Champ Aide Sociale à l'Enfance : établissements spécialisés public ou privé (Foyer de l'enfance, MECS…)
Champ de la réinsertion sociale : établissements d'aide à l'accueil ou la réinsertion (Centre de post-cure, Foyer, CHRS…)

La formation permet également d'accéder aux métiers de coordinateur de projets de médiation à visée éducative ou thérapeutique, d'agent de développement fédéral à la Fédération Française de sport adapté, ou encore de responsable et animateur d'association de loisirs et de vacances pour personnes déficientes intellectuelles ou en souffrance psychiques (répit aux familles).

Compétences à acquérir

Référentiel Métier de l'éducateur sportif
Ses compétences s'inscrivent autour de quatre grands domaines :
Concevoir,
Coordonner,
Conduire,
Evaluer des projets en activités physiques et sportives au service des besoins des personnes dont il a la responsabilité, en s'appuyant sur les missions de la structure et le projet individuel de ces personnes.

Le métier d'Educateur en activités physiques et sportives adaptées implique les compétences suivantes, se traduisant par la capacité à :
1. s'engager dans un travail en équipe pluridisciplinaire dans le cadre de la structure
2. définir le sens de son métier et les finalités des actes éducatifs et/ou thérapeutiques dans son cadre professionnel,
3. comprendre les missions de sa structure, le contexte réglementaire et de les mettre en œuvre,
4. analyser en équipe les caractéristiques singulières et les problématiques des personnes dont il a la responsabilité dans les domaines éducatifs, thérapeutiques, sociaux, culturels
5. s'engager en équipe à la conception, à la conduite et à l'évaluation du projet individuel à partir d'une identification des besoins de chacune des personnes
6. choisir des activités physiques et sportives à partir de leur logique pour concevoir des cycles permettant l'atteinte des objectifs des projets individuels,
7. définir son intention pédagogique en partant d'une analyse des besoins des pratiquants et de la logique d'activité qu'il a choisie,
8. concevoir des référentiels d'évaluation partant de la logique de l'activité
9. définir son objectif de cycle à partir de son intention pédagogique après une première séance d'évaluation,
10. programmer son cycle en fonction des caractéristiques et des besoins des pratiquants,
11. concevoir des séances à partir d'une intention pédagogique en formulant un objectif de séance et des objectifs de situation concrets et évaluables,
12. envisager des situations de régulation et de les mettre en œuvre en se référant à son intention pédagogique à partir des capacités d'investissement des pratiquants,
13. établir une relation pédagogique permettant au pratiquant de donner du sens à ses apprentissages à partir de la relation qu'il entretient avec l'activité,
14. choisir des démarches pédagogiques permettant à chaque personne d'apprendre en fonction de ses capacités psycho-affectives et cognitives,
15. mettre en œuvre les conditions de la pratique et de gérer les situations pédagogiques tout en assurant la sécurité physique et psychique des pratiquants,
16. concevoir des outils d'observation et d'évaluation pour adapter ses interventions pédagogiques et pour faire évoluer le projet,
17. évaluer les progrès de chacune des personnes,
18. synthétiser ses évaluations pour les communiquer à l'équipe et re-identifier avec les collègues les nouveaux besoins qui apparaissent,
19. préparer les réunions de synthèse et d'équipe,
20. s'engager dans les réunions d'équipe et de synthèse,
21. coordonner des projets impliquant d'autres professionnels, des bénévoles ou des partenaires,
22. analyser la portée de son action éducative et/ou thérapeutique,
23. engager sa responsabilité pour que les objectifs et actions engagées soient une réponse aux besoins réels des personnes.

L'ensemble de ces compétences se développent par l'alternance de cours et de stages adossée à un dispositif qui permet à l'étudiant d'articuler le lien entre ses expérimentations pratiques et l'analyse théorique qui supporte les conceptions philosophiques, cliniques, politiques... de son engagement. Le dispositif permet aussi à l'étudiant de faire le point régulièrement avec les tuteurs (institutionnels, pédagogiques) et les enseignants.

Poursuite d'études

Nous recommandons aux étudiants de s'insérer professionellement à l'issu de la formation (et nous les accompagnons sur cette voie) pour ne pas perdre les compétences professionnelles développées durant la formation. Certains font ensuite une VAE d'éducateur spécialisé, d'autres une Licence 3 en Sciences de l'éducation ou en APAS ou encore une licence professionnelle vers le métier de coordinateur de projets.

Code ROME

- G1204 - Éducation en activités sportives

Stage et projet tutoré

La période de stage en entreprise est de 300h par an, réparties sur l'ensemble de l'année universitaire. Le stage est réalisé pendant des semaines dédiées inscrites dans le calendrier de la formation et/ou les jours où l'étudiant n'a pas cours, ainsi que les congés universitaires.
Les stages permettent aux étudiants de développer les compétences professionnelles. L'alternance cours/stages est articulée dans le dispositif pour permettre aux étudiants de s'engager.

Contacts

- Francoise Le Jallé : flejalle@unistra.fr
- Lilit Stepanyan : stepanyan@unistra.fr

DEUST Activités physiques et sportives adaptées : déficiences intellectuelles, troubles psychiques - 1ère année

DEUST SPA 1 - Semestre 1

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE1 - Déficience intellectuelle et souffrance psychique / méthodologie du projet jeu S1	6 ECTS			70 h		140 h	
Déficience intellectuelle et souffrance psychique / Projet démarche Jeu				70 h		140 h	
UE2 - Connaissances et représentations sur le handicap S1	6 ECTS			43 h		86 h	
Connaissances et représentations sur le handicap				43 h		86 h	
UE3 - Traitement didactique des APS S1	6 ECTS				105 h	105 h	
Traitement didactique des APS					105 h	105 h	
UE4 - Développement normal et pathologique de l'enfant S1	3 ECTS			22 h		44 h	
Développement de l'enfant (approches psychologiques et psychanalytiques)				22 h		44 h	
UE5 - Langue étrangère S1	3 ECTS			20 h		40 h	
Langue étrangère				20 h		40 h	
UE6 - Intervention pédagogique S1	6 ECTS			15 h		30 h	
Intervention pédagogique				15 h		30 h	

DEUST SPA 1 - Semestre 2

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE1 - Engagement de la Responsabilité S2	6 ECTS			75 h		150 h	
Engagement de la Responsabilité				75 h		150 h	
UE2 - Connaissance du milieu spécialisé et des publics S2	6 ECTS			50 h		100 h	
Connaissances des dispositifs / polyhandicap				50 h		100 h	
UE3 - Traitement didactique des APS S2	6 ECTS				105 h	105 h	
Traitement didactique des APS					105 h	105 h	
UE4 - Organisation d'événements S2	3 ECTS			10 h		20 h	
Organisation d'événements				10 h		20 h	
UE5 - Informatique	3 ECTS			20 h		40 h	
Informatique				20 h		40 h	
UE6 - Intervention pédagogique S2	6 ECTS			15 h		30 h	
Intervention pédagogique				15 h		30 h	

DEUST Activités physiques et sportives adaptées : déficiences intellectuelles, troubles psychiques - 2ème année

DEUST SPA 2 - Semestre 3

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE1 - Les dispositifs institutionnels S3	6 ECTS			40 h		80 h	
Les dispositifs institutionnels				40 h		80 h	
UE2 - Connaissances et représentations de la souffrance psychique S3	6 ECTS			44 h		88 h	
Connaissances et représentations de la souffrance psychique				44 h		88 h	
UE3 - Traitement didactique des APS S3	6 ECTS				140 h	140 h	
Traitement didactique des APS					140 h	140 h	
UE4 - Outils de Médiation : supports de création de lien social S3	3 ECTS			21 h		42 h	
Outils de médiation supports de création de lien social/photographie				21 h		42 h	
UE5 - Analyse de projet S3	3 ECTS			10 h		20 h	
Analyse de Projet				10 h		20 h	
UE6 - Intervention pédagogique S3	6 ECTS			15 h		30 h	
Intervention pédagogique				15 h		30 h	

DEUST SPA 2 - Semestre 4

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE1 - Analyse clinique / adolescence S4	6 ECTS			40 h		80 h	
Analyse clinique / adolescence				40 h		80 h	
UE2 - Responsabilité éducative et thérapeutique S4	6 ECTS			39 h		78 h	
Responsabilité éducative et thérapeutique				39 h		78 h	
UE3 - Traitement didactique des APS S4	6 ECTS				130 h	130 h	
Traitement didactique des APS					130 h	130 h	
UE4 - Approche philosophique et littéraire S4	3 ECTS			21 h		42 h	
Approche philosophique et littéraire / théâtre				21 h		42 h	
UE5 - Projet professionnel et mémoire S4	3 ECTS			30 h		60 h	
Projet professionnel et mémoire				30 h		60 h	
UE6 - Intervention pédagogique S4	6 ECTS			15 h		30 h	
Intervention pédagogique				15 h		30 h	